

« Familiariser les seniors avec l'engagement associatif »

E & C : L'AVE a constitué un groupe de travail sur le bénévolat des seniors. Pourquoi cette démarche ?

V. B. : L'objectif de ce groupe de travail qui associe plusieurs organismes* est de développer l'engagement des seniors, et de capter leur attention au moment de la transition entre la vie professionnelle et la retraite. En décembre 2012, le groupe a mené une enquête auprès de plus de 700 personnes âgées de 50 à 65 ans. 83 % d'entre elles n'ont pas d'engagement bénévole régulier (79 % n'ont aucune activité de ce type). Mais, parmi celles-ci, 35 % envisagent de se lancer, bien que la motivation faiblisse à partir de 60 ans. Le frein majeur est une méconnaissance du fonctionnement du secteur associatif, notamment de sa flexibilité. Les seniors ont peur que cela ne leur prenne trop de temps. Et ils ne savent pas comment faire.

E & C : Pensez-vous que le DRH a un rôle à jouer ?

V. B. : Oui, il faut sensibiliser les DRH à la nécessité de nouer davantage de partenariats avec les associations pour permettre aux salariés en fin de carrière de se familiariser avec l'engagement. Les grands groupes ont déjà tissé des liens avec le secteur associatif, et nous allons surtout faire campagne auprès des PME. Il faudrait également développer les formations – au tutorat, de préparation à une retraite utile... – proposées à ces salariés dans le cadre du DIF. D'autant qu'un des moteurs de l'activité bénévole est la possibilité d'utiliser et de transmettre ses compétences. Nous préconisons, en complément du contrat de génération, d'aménager les deux dernières années dans l'entreprise pour faciliter le projet des futurs retraités, avec, par exemple, la mise en place d'un congé solidaire.

E & C : Quel peut être l'intérêt pour l'employeur ?

V. B. : En fin de parcours, un senior peut être moins motivé. Lui permettre de se lancer dans une nouvelle activité est une façon de relancer la dynamique. Et l'engagement est un facteur de cohésion entre salariés, qu'ils soient jeunes ou seniors. Personne ne s'intéresse à ce que ces derniers feront après leur départ de l'entreprise. Mais un comptable sera tout aussi utile dans une association. Le secteur se professionnalise et manque cruellement de bénévoles compétents. Il est urgent de s'en préoccuper, la société en a besoin. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE TRUFFAUT

* Outre l'AVE, le groupe rassemble le Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie (CerPhi), Ecti, Égée, AGIR abcd, Jubilation, l'Observatoire du management intergénérationnel (Omig) et l'Office technique d'études et de coopération internationale (Oteci).